

## **REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 21 NOVEMBRE 2025**

Nombre de conseillers en exercice : 11

Présents : 9

Votants : 11

## Convocation du 15 novembre 2025

Affichage du 17 novembre 2025

L'an deux mille vingt cinq, le 21 novembre, à 20H30, légalement convoqué, par M. Franck DIEDLER, Maire, dans la salle de réunion de la Mairie.

### Etaient présents :

Isabelle BELLOY, Sédrick BLIN, Franck DIEDLER, Thomas JOB, Robert JOUSSEMET, Sébastien KEMPFF, Denise MATHIEU, Catherine RAMPON, Philippe THIVET.

Excusé : Patrick HERDIER, Christiane WINIGER

Absent :

Procurations : - Patrick HERDIER donne procuration à Robert JOUSSEMET,  
- Christiane WINIGER donne procuration à Franck DIEDLER,

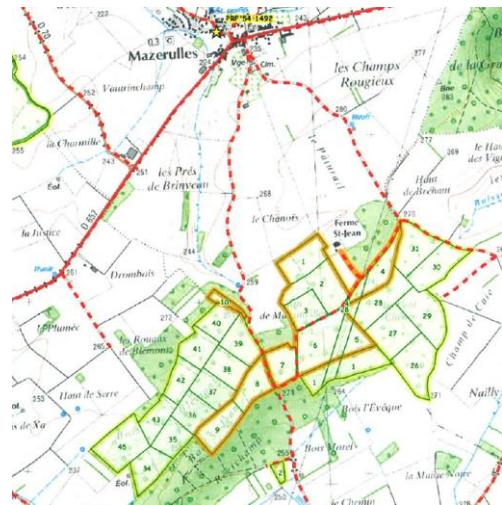
Considérant que le quorum est atteint, la séance du Conseil Municipal est ouverte à 20H38.

Sédrick BLIN est désigné secrétaire de séance.

## DÉLIBÉRATION N°012/2025 : ONF : coupes de bois 2026

Rapporteur : Robert JOUSSEMET

Dans le cadre de l'aménagement forestier 2012-2031, l'ONF propose l'inscription de coupes sanitaires de bois dans les unités de gestion n°7 et 4.



Le volume de bois estimé est de 183.7 m<sup>3</sup> sur les 7.5 Ha des 2 unités de gestion.

La commune a déjà réalisé une coupe lors de la saison 2024 – 2025 et la forêt ne permet pas de réaliser des coupes chaque année.

Aussi, il est proposé de ne pas réaliser la coupe cette année pour pouvoir en réaliser une l'année suivante.

Vu le plan d'aménagement forestier de 2012 à 2031,

Vu la précédente coupe réalisée durant l'hiver 2024 – 2025,

Vu la production en bois de la forêt,

Considérant qu'il appartient au Conseil Municipal de décider de la vente de bois,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- De ne pas approuver la coupe proposée par l'ONF,
- De charger le Maire d'en informer le Préfet de Région.

Pour extrait certifié conforme

Le Maire,



Franck DIEDLER